



## Situation tres difficile et mise en péril familiale

Par **Existenz68**, le **19/05/2009** à **10:25**

Bonjour voici ma question:

ayant été ma femme et moi même dans une situation précaire (contrat aider) et ayant un BEP de cuisine et ma femme des bases dans le service en salle nous avons décidé à la fin de notre contrat de travailler ensemble dans la restauration nous avons donc fait des recherches dans ce sens et nous avons trouvé une offre intéressante dans un petit village à 130 km de là où on habitait j'ai donc téléphoné pris rendez-vous en septembre 2008 et le soir même du rendez-vous le conseil municipal a sélectionné ma famille en sachant qu'il y avait d'autres personnes sur l'affaire ma femme et moi-même étions très heureux d'apprendre cela nous avons donc décidé de nous expatrier à 130 km de là où nous étions pour le mois de juin 2009 fin de contrat de mon épouse et cela nous a laissé le temps de remettre en état le restaurant qui comportait également une habitation au-dessus et cela pour 1 € symbolique annuelle un jour où nous étions entrain de faire des travaux dans l'appartement du-dessus le Maire du village est venu nous rendre visite et nous a posé la question quand allons-nous ouvrir et là je lui ai répondu pas avant juin là il s'est mis à hurler en disant que c'est pas possible faut ouvrir rapidement les villageois attendent sur le restaurant voyant que cela risquait de se compliquer et après délibération commune avec mon épouse nous avons décidé de démissionner de nos emplois respectifs et de déménager pour nous installer dans ce restaurant en janvier 2009 au jour d'aujourd'hui nous avons déplacé une famille de 6 personnes un couple avec 4 enfants avec toutes les complications que ça apporte changement d'école ect... moi-même étant conjoint collaborateur dans le restaurant je ne perçois plus aucun revenu quel qu'il soit ma femme touche environ 400 € par mois et nous avons sur les bras un restaurant qui ne tourne pas pour nous faire vivre et même si l'on paye 1 € par an les charges annexes sont très élevées d'après les quelques clients que nous avons eu certains nous ont dit que l'on s'est fait avoir car le restaurant avait fermé car il ne marchait pas pour la commune c'était tous bénéficiaires 6 habitants en plus et une école qui peut vivre que faire on est dans la détresse nous avons également investi toutes nos économies environ 6500 € merci de votre aide.

Par **ardendu56**, le **19/05/2009** à **19:44**

Existenz68, bonjour

Je n'ai pas de réponse pour vous. Je suis désolée de ce qui arrive à votre famille.

Simplement bon courage à vous.